

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le jeudi 29 octobre 2020 à 18h, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Stéphane Ginevra, Maire.

Présents : Guillaume DOMECCQ, Guy VERNET, Romain POYET, Stéphane GINEVRA, Marion GROS-DUMOULIN, Gilles HELFT, Martine DUFFAUD, Pierre-François LEONARD, Camille SANCHIS, Capucine MALBRAIN

Absent : Jean-Paul CARLIER

Habitants présents : 3

Secrétaire de séance : Gilles HELFT

ORDRE DU JOUR :

- Parcelles le Moulinage
- Notification du SDEA
- DM pour Extension réseau AEP + Avenant facture extension eau
- Chemin rural, La Combe
- Défibrillateur
- Archives
- Calade du Cordonnier
- Instruction en famille

Questions diverses

- Retour Ateliers projets
- Retour Services Routes
- Report Réunion publique PLUI
- Suivi Commission Communication
- Retour Apéritifs itinérants
- Soutien Collectif "Santé en danger"

Lecture et approbation du compte rendu de la réunion
du dernier conseil municipal.

Parcelles le Moulinage

Le moulinage a besoin de 2 parcelles, situées en zone N, pour leur projet de pédo-épuration. Il est proposé de les leur vendre au prix de 20 centimes le mètre carré. Elles occupent une surface de 5000 mètres carrés.

Accepté à l'unanimité

SDEA

Nous sommes informés de l'adhésion de nouvelles communes.

Décisions modificatives et délibérations pour l'avenant de la facture concernant l'extension du réseau d'eau

Il y a eu des imprévus lors des travaux. Ainsi, il a fallu creuser 60m de tranchée au lieu des 40 prévus initialement. Des connexions existantes ont dû être refaites. 7 compteurs externalisés ont été installés ainsi qu'un regard pour les égouts. La facture initiale était de 6745,44 euros ; elle s'est finalement chiffrée à 15088,56 euros. Pour pouvoir régler ces factures des décisions modificatives sont nécessaires .

Acceptées à l'unanimité

Modification du tracé du chemin rural de la Combe

Le tracé théorique de la Combe passe très près d'une habitation. En pratique, il a déjà été déplacé. Il faut régulariser ce changement.

Acceptée à l'unanimité

Défibrillateur

Un devis de 1867,32 euros nous est proposé. Il comprend une garantie de 5 ans pour la batterie. La maintenance reviendrait à 140 euros par an.

Un autre devis avait été proposé antérieurement.

Il était de 3000 euros avec le coffret et la batterie et une garantie de 10 ans avec maintenance offerte.

Nous reportons la décision, le temps d'avoir un avis médical sur le nombre et la localisation du ou des défibrillateurs.

Archives

Un récolement des archives est obligatoire après chaque élection municipale. Il n'a jamais été effectué. Un archiviste du Centre de Gestion propose un devis de 2145,50 euros pour 2,5 semaines de travail soit la totalité de nos archives.

Accepté à l'unanimité

Calade du cordonnier

Il est conseillé aux habitants de la calade de passer par la piste pour leurs travaux.

La réfection de la calade peut être envisagée ultérieurement. Elle pourrait prendre la forme d'un chantier participatif.

Études et sécurisation du Bâtiment de l'écomusée

Le devis du bureau d'études est de 6300 euros HT.

Pour : 9

Abstention : 1 (Capucine)

Instruction en famille

Le président de la république a annoncé que l'instruction des enfants à domicile serait strictement limitée à partir de la rentrée 2021 . Certains parents s'en inquiètent et demandent au conseil municipal d'envoyer un courrier à notre député et à nos sénateurs pour les sensibiliser à cette question.

Pour : 7

Abstentions : 3 (Gilles, Marion et Stéphane)

Questions diverses

La réunion publique sur le PLUI, initialement prévue le 06 novembre est reportée à une date ultérieure.

Les autres questions diverses n'ont pas été abordées par manque de temps.

Le prochain conseil municipal est fixé :

Jeudi 26 Novembre 2020 à 18h30 à la salle polyvalente

Des masques sont disponibles en Mairie.